



LE COQUADIT

JOURNAL DE LA COMMUNE DE PAUDEX / N° 31 / NOVEMBRE 2019

IMPRESSUM: ÉDITION MUNICIPALITÉ DE PAUDEX

DEVENIR DES «CONSUM'ACTEURS»

L'écologie, tapage médiatique ou réelle prise de conscience? La percée verte aux récentes élections fédérales suisses est-elle la résultante d'une prise de conscience globale de l'urgence climatique, que personne ne peut nier, d'une mobilisation massive des jeunes en faveur du climat, ou la conséquence d'une médiatisation très importante (trop?) du mouvement de décroissance verte, mené notamment par la jeune activiste suédoise Greta Thunberg?

La question reste ouverte, les réponses à y apporter sont nombreuses, complexes, mais devront être scientifiques et non idéologiques pour parvenir à nos fins.

Toujours est-il que chacun à son niveau a la possibilité de faire un geste pour notre planète, sans avoir à bouleverser toute son organisation. Consommons local et de saison (en soutenant en plus nos paysans). Privilégions la vente directe, offre qui se développe de plus en plus et qui a l'avantage de renforcer les contacts sociaux. Prenons des sacs en toile pour aller faire nos achats. Apprenons à nos enfants à se déplacer à pied, en transports publics. Aidons-les à ne pas succomber à l'attrait perpétuel de la nouveauté.

Nous devons devenir des «consom'acteurs». Nous avons tous un rôle à jouer en affirmant nos choix. N'oublions pas que chaque geste compte.

CÉLINE DILLNER-REICHEN
Présidente du Conseil communal

ILLUSTRATION: DR

QUEL COLLÈGE!



La inauguration populaire, le 31 octobre, du collège tout neuf de Paudex, que les petits élèves font déjà vivre depuis le début de la rentrée scolaire. Nous qu'on est vieux, on fait les grands yeux devant ces classes si jolies, si vivantes, si accueillantes, si claires, alors qu'on se souvient des lourdes tables en bois à deux élèves, avec un trou pour l'encrier, l'estrade en face de soi où trônait le pupitre, avec une demoiselle dans une blouse grise qui nous enseignait des chants où il était question de montagnes, de chèvres et de chevriers.

L'école 2019, c'est un autre monde. C'est tout rayonnant de vie, de dessins, de petits coins où l'on est bien, où l'on apprend à vivre ensemble. C'est à la fois très moderne et très chaleureux. C'est un tour de force d'avoir réussi cet amalgame. Le grand tableau noir où l'on s'amusait à faire grincer les craies à l'horreur de toute la classe est complété par un tableau électronique, qui est une gigantesque tablette informatique. Dans un coin, les nounours se prélassent sous un bel écran à la pomme mordue. C'est chouette et tellement moderne, cette cohabitation, que vivront ici pendant quatre ans les petits élèves qui entament leur carrière scolaire.

Derrière cette ambiance qui fait de l'école un lieu de rêve, il y a une organisation très fonctionnelle des espaces, des locaux, du mobilier et des éclairages, que le corps enseignant utilise avec compétence et intelligence. L'école de papa a vécu. Du collège des années 60, il ne reste que les volumes. Il a fait peau neuve. Merci à ceux qui l'ont construit et bonne chance à ceux qui le fréquentent.

CLAUDE QUARTIER

FINANCES

IMPÔT COMMUNAL: BAISSSE DE 1,5 POINT

Lors de la séance du 30 septembre du Conseil communal, le taux d'imposition communal de 2020 a été fixé à 66,5%, soit une baisse de 1,5 point par rapport à 2019.

Dès l'an prochain, le financement de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) sera entièrement pris en charge par le canton. L'impôt cantonal sera alors augmenté de 1,5 point en 2020 pour assumer ce financement estimé à 80 millions de francs, à raison de CHF 97.– par habitant. Pour compenser cette nouvelle hausse cantonale, le taux d'imposition de Paudex sera alors baissé de 1,5 point, rendant neutre cette bascule pour nos contribuables. Si pour la plupart des

communes vaudoises l'impact de cette bascule est positif, pour des communes à forte capacité financière cela conduit à une perte, qui s'élèvera à CHF 44 000.– pour Paudex. Rappelons qu'en 2018 le taux d'imposition communal pour 2019 a été augmenté de 6,5 points pour couvrir nos besoins financiers, payer notre participation à la péréquation intercommunale et à la facture sociale et compenser la baisse de nos recettes fiscales. Cela a représenté un gros effort pour nos contribuables. Les comptes 2019 seront les premiers indicateurs de la pertinence de cette politique.

CHARGES CANTONALES EXCESSIVES, C'EST FOU ET INSENSÉ!

Le résultat de l'exercice dépendra aussi de notre participation à la péréquation inter-

communale et à la facture sociale cantonale. Ces charges deviennent intolérables pour des communes à très forte capacité financière comme la nôtre. Ce qui nous oblige à emprunter pour couvrir nos charges de fonctionnement et financer nos investissements, car d'importants travaux de rénovation sont nécessaires.

Un projet de réforme est actuellement en cours pour élaborer une nouvelle péréquation intercommunale. D'autre part, il est prévu que le financement de la facture sociale soit pris en charge par le canton en 2022. La situation actuelle n'est plus supportable et un rééquilibrage de la clé de répartition des charges cantonales devient urgent pour améliorer notre situation financière et couvrir nos charges de fonctionnement.

FARHAD KEHTARI, SYNDIC

TRAVAUX

ROUTES DE LA GRANGETTE ET DU LAC

Cette année 2019 fut riche en travaux routiers pour notre commune. A peine le chemin de la Grangette terminé, le Conseil communal a accepté le crédit d'ouvrage pour la réfection du chemin de Bochat. Les travaux sont allés bon train, même si, pour les riverains, c'est toujours trop long. En effet, des travaux routiers créent une multitude d'inconvénients pour ceux qui habitent à proximité. Tant l'entreprise de génie civil que le personnel de voirie ont fait tout leur possible afin de diminuer les nuisances pour les habitants. Le résultat final est très apprécié. Ces deux routes sont désormais complètement opérationnelles. Je tiens ici à remercier M. Weber, l'ingénieur



Le perpétuel entretien des canalisations et des routes.

en chef, pour l'excellent travail fourni, ainsi que tous les habitants, qui ont su faire preuve de patience et de compréhension pour les aléas causés par ces travaux.

RÉFECTION DE LA ROUTE DU LAC

Les routes doivent continuellement être restaurées. La prochaine étape sera la route du Lac pour 2020. Cette route nous coûte plus de CHF 50 000.– par année en réparations. Il est grand temps de la refaire. Un crédit d'étude a été voté, à cet effet, par le Conseil communal.

La Municipalité planche actuellement, avec l'aide de notre ingénieur et de notre paysagiste, sur un projet de réfection de cette route. Celui-ci avance bon train. Il a déjà été soumis aux deux Commissions d'urbanisme, qui ont apporté de bonnes idées d'amélioration. Actuellement, il est en phase de finalisation et sera bientôt présenté au canton pour validation. Nous espérons pouvoir le présenter dans quelques mois au Conseil communal pour validation, et ainsi obtenir le crédit d'ouvrage.

J.-PH. CHAUBERT, MUNICIPAL



MOBILITÉ

ROUTE DU SIMPLON ET BHNS

Le projet de réaménagement de la route du Simplon et son élargissement pour accueillir les bus à haut niveau de service (BHNS) a été présenté au public le 30 avril et mis à l'enquête en mai dernier dans les trois communes de Pully, Paudex et Lutry.

Cette consultation a donné lieu à des discussions et retours très pertinents et constructifs sous divers angles et aspects du projet, tels que le réaménagement urbain, la sécurité, la mobilité, les places de parc, les nuisances du chantier et le coût du projet. Au total, 75 oppositions ont été déposées, dont une cinquantaine dans le secteur de la route du Simplon 31-47. La Municipalité remercie vivement les habitants pour leur participation très active, qui témoigne de notre volonté d'élaborer un bon projet pour l'avenir de Paudex.

Toutes les oppositions sont étudiées minutieusement par la Municipalité, la direction du projet, les mandataires techniques et les services concernés du Canton. C'est un travail conséquent qui nécessitera encore six à dix mois. Il s'agit d'apporter des réponses détaillées aux oppositions, de mener des réflexions très larges, d'étudier des adaptations du projet et d'envisager les alternatives possibles. Des rencontres avec tous les opposants auront lieu pour étudier les actions envisagées, lever les oppositions et établir les conventions avec les propriétaires.

A l'issue de ce processus, le projet d'ouvrage sera finalisé et les appels d'offres permettront de déterminer le coût avant de présenter au Conseil communal un préavis pour le crédit d'ouvrage. Toutefois, ce préavis ne sera présenté que si la Commune peut financer ledit projet.

Les contributions importantes de la Commune à la péréquation intercommunale ainsi qu'à la facture sociale cantonale conduisent Paudex à un déficit budgétaire important depuis deux ans. Nous sommes contraints d'emprunter pour financer nos charges de fonctionnement, de même que pour les travaux de rénovation de nos infrastructures déjà en cours. Il n'est donc pas question de pousser la Commune dans une situation financière catastrophique. Un crédit d'ouvrage pour le projet ne sera demandé au Conseil communal que si le financement à long terme est assuré. **FARHAD KEHTARI, SYNDIC**

URBANISME

LE PGA ENFIN À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le chemin a été plus long qu'attendu, mais nous sommes à bout touchant. Le nouveau plan général d'affectation (PGA) de la commune de Paudex est enfin soumis à l'enquête publique. Il s'agit d'une étape importante avant sa validation par le Conseil communal et la ratification par le canton.

Commencé en 2010, ce plan a été élaboré avec l'aide d'un bureau d'urbaniste conseil, Esplanade Aménagement, qui a piloté le travail d'un groupe réunissant architecte, paysagiste, spécialistes du transport et de la gestion des dangers naturels. Des ateliers furent également organisés sur différents thèmes avec les Commissions d'urbanisme de la Municipalité et du Conseil communal.

Que s'est-il passé pour que nous soyons toujours en train de traiter ce dossier à fin 2019? Tout d'abord, l'agglomération s'est structurée. En parallèle, le Plan Lausanne-Morges s'est développé, tout comme le Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL), qui supervise l'évolution de l'agglomération dans notre région. Au niveau fédéral, la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) a été votée par le peuple et elle a dû être déclinée au niveau du canton de Vaud (LATC).

CONCEPTS DE BASE

Les principaux concepts de la LAT à retenir sont les suivants:

- Densification vers l'intérieur des agglomérations: on construit à l'intérieur des zones bâties avant d'en créer de nouvelles.
- Construction proche des voies de communication, afin que la population puisse bénéficier de transports publics de qualité.
- On ne crée de nouvelles zones à bâtir que lorsque le potentiel disponible a été complètement utilisé.



La parcelle de la commune à construire dans les douze ans?

La mise en place de ces concepts a engendré un certain nombre d'allers et retours avec le canton, jusqu'à ce que sa vision des choses soit stabilisée. Par chance pour la commune de Paudex, qui est entièrement en zone bâtie à l'intérieur de l'agglomération lausannoise, nous n'avons pas eu besoin de dézoner des parcelles constructibles. Ainsi, personne ne verra sa parcelle devenir inconstructible. Nous espérons être arrivés à proposer un PGA qui soit en accord avec les contraintes du moment, mais il restera toujours un risque résiduel jusqu'au moment où il pourra entrer en application.

DES COMMISSIONS D'URBANISME ACTIVES

A Paudex, nous avons veillé à inclure les Commissions d'urbanisme de la Municipalité et du Conseil communal dans les dernières relectures pour nous assurer que le

règlement soit compréhensible et si possible sans ambiguïté. A côté des contraintes classiques de volumes de construction, d'étages et de distances aux limites, ces commissions se sont également attachées à fixer un certain nombre de règles sur les aménagements extérieurs et les espaces verts, pour garantir une densification de qualité.

Pour aider les propriétaires à réaliser leurs aménagements extérieurs, les Commissions s'attachent maintenant à collecter des bons exemples, qui seront réunis et mis à disposition sous la forme d'une charte d'aménagement.

Ce nouveau plan général d'affectation inscrit Paudex dans une agglomération du XXI^e siècle, tout en maintenant un cadre de vie agréable et de qualité. Nous espérons qu'il vous convaincra.

JEAN-FRANÇOIS SPRING, MUNICIPAL

AMÉNAGEMENT

PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION

Lors d'une séance d'information qui s'est tenue le 30 octobre à Paudex, la Municipalité a présenté le Plan général d'affectation (PGA) mis à l'enquête le 1^{er} novembre. A la manœuvre, Jean-François Spring, devant un public venu très nombreux.

L'objectif, conforme à la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), est de densifier la zone urbaine bien desservie en transports publics pour éviter le mitage du territoire sur l'ensemble du canton. Paudex est au cœur du périmètre de l'agglomération Lausanne-Morges, où une forte densification est prévue. Sur quelles bases? Celles d'une étude faisant état d'une augmentation de la population de 80 000 personnes dans la région lausannoise ces prochaines décennies. S'appuyant sur ce postulat, chaque commune concernée densifie le plus judicieusement possible son territoire. Selon le PGA, si toutes les possibilités prévues de construire sont utilisées, la population de Paudex doublerait, pour atteindre 3000 habitants. La Municipalité table sur une augmentation de 1000 personnes d'ici à 2030. Pour les loger, il faut augmenter la surface de plancher habitable par mètre carré de terrain (IUS, indice d'utilisation du sol), c'est-à-dire densifier les différentes zones définies par le PGA.



Le 30 octobre, la foule des grands jours était réunie pour le PGA.

Trois zones sont particulièrement concernées: la zone autour de la route du Simplon, forte densité, avec 1,2 m² de logement par mètre carré de terrain; la zone de la colline, moyenne densité, avec 0,6 m² de logement par mètre carré de terrain; la zone au bord du lac, de faible densité, avec 0,5 m² de logement par mètre carré de terrain. La zone village n'est pratiquement pas touchée par ces modifications. Les onze parcelles encore libres, en zones constructibles, doivent être construites dans les douze ans faute de quoi elles seront

taxées ou déclassées (loi cantonale). Les plans de quartier sont maintenus dans leur état actuel.

Lors des questions, le PGA n'a pas été contesté en tant que tel. Par contre, les effets négatifs de la densification sur la circulation, les infrastructures et la qualité de vie ont été largement évoqués. Mais ce n'est pas l'objectif du PGA d'en débattre. Il définit ce qui peut être construit, à quel endroit et comment. Ce qui a laissé sur leur faim de nombreux auditeurs. **CL.Q.**

ÉCONOMIE



RENCONTRE MUNICIPALITÉ — ENTREPRISES

La Municipalité souhaite organiser une rencontre avec les commerçants et artisans en collaboration avec Lausanne Région, dans le but d'instaurer un dialogue durable et des relations directes avec les entreprises de la place. La Municipalité souhaite ainsi favoriser les activités économiques sur son territoire, renforcer l'attractivité du tissu local des PME

et être à l'écoute des besoins de ces dernières. Cette rencontre permettra aux entreprises de partager leurs expériences, d'exprimer leurs attentes et aussi de connaître plus en détails les soutiens existants. Une invitation sera envoyée à toutes les sociétés inscrites à la Commune. Entrepreneurs de Paudex, réservez la date du **mercredi 12 février 2020, à 18 h 30.** **LA MUNICIPALITÉ**

HISSAGE DU DRAPEAU DES JOJ 2020

Le 19 septembre dernier a été donné le coup d'envoi des activités des écoles et des communes autour des Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse 2020. Une cérémonie a rassemblé plus de 3000 élèves vaudois, représentant des communes du canton, au Stade de Pierre-de-Coubertin de Lausanne en présence du président du CIO, Thomas Bach et de la flamme olympique. Le drapeau a été hissé lors de notre traditionnelle vente de vin, en présence de Mélina Enz qui, avec Solal Pasche ont porté fièrement les couleurs de la commune lors de cette journée. Les Jeux olympiques de Lausanne auront lieu du 9 au 22 janvier 2020, les compétitions se dérouleront sur plusieurs sites; à Lausanne, Leysin, Villars, les Diablerets et la Vallée de Joux pour le canton de Vaud, Champéry en Valais, Saint-Moritz dans les Grisons et aux Tuffes, dans le département du Jura français.

DELPHINE GERBER, SECRÉTAIRE MUNICIPALE

BÂTIMENTS

L'ÉCOLE ET L'ANNEXE POLYVALENTE OPÉRATIONNELLES

Après environ une année de travaux, l'école a été entièrement rénovée et la nouvelle annexe polyvalente est pleinement opérationnelle.

A la rentrée scolaire, les enfants ont retrouvé une école toute neuve et des classes avec du matériel scolaire neuf et au goût du jour: tables, chaises, tableaux interactifs, vestiaires. Au premier étage, deux classes pour les plus petits, une salle des maîtres et une infirmerie; au deuxième étage se trouvent deux classes pour les plus grands, ainsi qu'une salle polyvalente qui peut accueillir les activités créatives, la couture et le bricolage. Cette salle peut également être séparée en deux au moyen d'une paroi amovible et servir de dégagement aux deux classes de l'étage pour des activités en plus petits groupes.

La garderie Les Petits Pas, qui avait déménagé pendant les travaux, a pu réintégrer ses locaux à la rentrée. Nous avons également profité d'améliorer l'acoustique à l'intérieur en y installant des rideaux et autres dispositifs destinés à atténuer le bruit. Un bateau sur le devant et une nouvelle passerelle sur le côté permettent aux petits d'exercer leur agilité et les incitent à se dépenser.

ANNEXE POLYVALENTE

La nouvelle annexe polyvalente est utilisée par l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) comme réfectoire de midi, quatre jours par semaine, et donne ainsi la possibilité d'accueillir plus d'enfants que précédemment.



Une école toute neuve depuis la rentrée.

En dehors de la période des repas, l'annexe polyvalente est utilisée comme salle de réunion pour 10 à 40 personnes en fonction de la configuration des tables et des chaises. Elle peut également être louée pour vos réunions privées.

Afin que les utilisateurs de la garderie et de l'annexe polyvalente ne souffrent pas trop de la chaleur du soleil en pleine journée, une pergola avec des lames de bois inclinées a été installée. Elle donne une touche boisée à un environnement majoritairement minéral.

Finalement, le toit de l'annexe est constitué d'une terrasse accessible par un escalier. Elle offre une très jolie vue sur les Alpes et nous permettra de profiter de nouveaux espaces extérieurs, qu'il faudra apprendre à utiliser.

SUITE DES TRAVAUX

Pendant cet hiver et au printemps prochain, les travaux se poursuivent avec le bâtiment de l'Administration communale, qui est lui aussi rénové afin d'en améliorer l'isolation thermique et d'y installer un ascenseur pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Tant que ces travaux sont en cours, vous pouvez retrouver les différents services communaux dans la grande salle, où nous réutilisons l'aménagement provisoire qui avait été mis en place pour accueillir les quatre classes de notre école pendant la première phase des travaux. Ce sera finalement au tour de la grande salle d'être rénovée, comme dernière étape des travaux.

JEAN-FRANÇOIS SPRING, MUNICIPAL

ÉCOLE MATERNELLE

Votre enfant a ou aura bientôt 3 ans et vous souhaitez le préparer à l'entrée à l'école enfantine? Inscrivez-le à l'École maternelle de l'Association d'entraide familiale!

A Paudex, il reste encore quelques places libres les mardi et jeudi de 8 h 45 à 11 h 15.

Renseignements et inscriptions: Marine Frey, inscriptionem@aef-ppb.ch, www.aef-ppb.ch. [SP](#)



ENVIRONNEMENT

FONDS POUR L'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour chaque kilowattheure consommé sur notre commune, une taxe de 0,25 ct. alimente notre Fonds pour l'énergie et le développement durable. Le montant récolté sert ensuite à promouvoir l'économie d'énergie, la production d'énergie renouvelable et des actions spécifiques visant le développement durable.

Les subventions octroyées aux projets privés sont les suivantes:

- Cellules photovoltaïques pour des projets allant au-delà de la simple conformité à la Loi sur l'énergie: montant forfaitaire de CHF 200.-/m² installé (maximum CHF 6000.-).

- Capteurs solaires thermiques: 50% de la subvention cantonale.
- Analyse thermique-check-up énergétique: 50% du coût du rapport (maximum CHF 300.-).

Des actions ponctuelles et limitées dans le temps sont également définies par la Municipalité. Actuellement, c'est une sensibilisation à l'utilisation des transports publics que nous vous proposons en offrant des abonnements TL à moitié prix et en octroyant une subvention intéressante à l'achat d'un vélo électrique (voir ci-contre).

GÉRALD FONTANNAZ, MUNICIPAL



Familles, usagers ou sportifs : pour tous des vélos électriques.

ENVIRONNEMENT

SUBVENTIONS À L'ACHAT DE VÉLO ÉLECTRIQUE

Les vélos à assistance électrique (VAE) permettent de se déplacer rapidement en zone urbaine tout en diminuant les émissions de CO₂ par rapport à l'utilisation d'une voiture. Afin d'encourager les habitantes et habitants de Paudex à adopter ce moyen de locomotion, la commune offre des subventions intéressantes.

Vélo à assistance électrique: 20% du prix d'achat, maximum CHF 600.-

D'Uniquement pour les vélos dont la vitesse maximale est de 25 km/h.

- Les vélos d'occasion ne bénéficient pas de la subvention.
- L'achat est effectué dans un commerce du canton de Vaud.
- L'achat sur internet est exclu.

Batterie de vélo de remplacement: CHF 250.-

- Les batteries d'occasion ne bénéficient pas de la subvention.

Les conditions détaillées sont disponibles sur www.paudex.ch/Vivre à Paudex/Subventions.

CARTES TL PRÉPAYÉES À DEMI-PRIX

La commune de Paudex, via son Fonds pour l'énergie et le développement durable, réalise une action de promotion des transports publics. Elle offre à moitié prix aux habitants de Paudex des cartes prépayées de 10 courses, zones 11 et 12, au prix de:

- CHF 11.- au lieu de CHF 22.- les cartes demi-tarif.
- CHF 17.- au lieu de CHF 34.- les cartes tarif plein.

Chaque habitant peut acheter un maximum de deux cartes par personne. Celles-ci sont en vente à l'Administration communale pendant les heures d'ouverture.

Pour des informations sur l'utilisation des cartes prépayées: www.t-l.ch. G.F



TAXE

IMPÔTS SUR LES CHIENS 2020

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils doivent annoncer au Greffe municipal jusqu'au vendredi 10 janvier 2020:

- Les chiens achetés ou reçus en 2019.
- Les chiens nés en 2019 (date de naissance exacte) et restés en leur possession.
- Les chiens abattus, vendus ou donnés en 2019.
- Les chiens qui n'ont pas été annoncés.
- Les chiens déjà inscrits en 2019 et antérieurement, restés chez le même propriétaire, sont inscrits d'office; par conséquent, il n'est pas nécessaire de les annoncer à nouveau.
- Les chiens décédés, vendus ou donnés avant le 30 juin 2020 seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel.
- Les chiens acquis après le 30 juin 2020 seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel.

L'impôt communal est de CHF 75.-.

L'impôt cantonal est de CHF 100.-.

LE GREFFE MUNICIPAL



INTENDANCE

JÉRÔME TAVERNEY AUX COMMANDES

Le concierge de l'espace communal mérite bien le nom « d'intendant ». Entretenir, nettoyer est une chose. Faire que tous les espaces communaux soient à la disposition des utilisateurs dans de bonnes conditions en est une autre.



Jérôme Taverney, nouvel intendant dans un nouveau collège.

Depuis le 1^{er} septembre, la figure de Jérôme Taverney (né en 1971) a fait place à la figure familière de Willy Kettel. Qui est-il? Un CFC de monteur électricien à la base, puis titulaire du brevet fédéral de concierge,

obtenu en 2007, formateur en entreprise et expert aux examens CFC/AFP agent d'exploitation, cette excellente formation est accompagnée d'une riche expérience professionnelle aux CFF et au service immobilier de La Poste. De la conciergerie à la responsabilité d'une septantaine de bâtiments et d'autant de personnes dans le cadre de La Poste, où il passe dix-sept ans, il gravit tous les échelons et le voilà de retour sur le terrain, à Paudex. Pourquoi ce choix? «Le travail de responsable de bâtiments devenait trop administratif, plus assez pratique. Or j'aime le terrain et j'ai fait le choix d'y revenir. Je me réjouis de connaître les habitants de la commune et de faire au mieux pour les servir.»

ÉQUIPE SOUDÉE

Le voilà à entretenir nickel un collège tout neuf, des bâtiments administratifs en cupesse. Ces chantiers dureront encore deux ans jusqu'à ce que tout le complexe soit battant neuf: grande salle, bureaux communaux et bureau de l'Etat major du SDIS (Service de défense contre l'incendie et de secours), école primaire, école du jeudi. Les locaux de l'UAPE de la Campagne Marcel sont entretenus par un service de nettoyage affecté à cette tâche, ainsi que l'annexe polyvalente une fois les repas des élèves terminés. En cas de pointe de travail, la voirie donne un coup de main. «L'ambiance est bonne et la collaboration est facile.»

A noter qu'il n'y a pas que le nettoyage des bâtiments et des espaces verts qui les entourent; la mise en place des salles de séances et de réceptions est une partie non négligeable de l'activité dans laquelle Willy Kettel excellait: «On essaiera de faire aussi bien que lui et de suivre son exemple!» Beau challenge!

Pour effectuer ces divers travaux, Jérôme Taverney est secondé par un apprenti de 3^e année, Dereck Amaudruz. Une fois que son apprentissage sera terminé, il est prévu d'engager un nouvel apprenti, la Commune de Paudex étant entreprise formatrice.

2019, ANNÉE FASTE

Marié, père de deux enfants, une fille employée de commerce et un fils en apprentissage de bûcheron, habitant Vevey, Jérôme Taverney s'occupe bénévolement du matériel du club de foot CS La Tour-de-Peilz, qui compte trois équipes d'actifs et 300 juniors. Skis (Patrouille des glaciers en 2014), marche, tennis, l'homme est sportif et apprécie les activités de plein air. L'année 2019 est à marquer d'une pierre blanche: changement de job et arrivée à Paudex, participation à la Fête des Vignerons dans la troupe des Oriflammes. Daniel Bühlmann, vigneron médaille de bronze, Guillaume Mateo porteur du drapeau communal et Jérôme Taverney oriflamme! Paudex était bien représenté dans l'arène magique de la FeVi. Merci à eux tous. [CL.Q.](#)



BÉNÉVOLAT

ON A BESOIN DE VOUS!

Le service des bénévoles a besoin de votre aide pour continuer son action de soutien aux personnes à mobilité réduite. Vous habitez la région, vous disposez d'une voiture et d'un peu de temps libre? Alors appelez le Service bénévoles de Pully, Lutry, Belmont et Paudex. Horaires selon vos disponibilités et indemnisation pour vos frais.

Référence et renseignements: Brigitte Pahud au 021 728 23 37. Merci! [SP](#)



Massimo Gebel, au volant du Dumpert.

APPRENTI

MASSIMO GEBEL À LA VOIRIE

Agé de 21 ans, né à Courtedoux, dans le Jura, à un jet de pierre de Porrentruy, Massimo Gebel débarque à Paudex, début août, pour commencer un apprentissage de trois ans à la voirie. «Le lac, l'équipe, la Municipalité, les habitants: j'ai été bien accueilli par tous et j'en suis content et reconnaissant.» Mais pourquoi Paudex, et le Léman plutôt que le Jura? «Je voulais travailler dehors et faire un métier le plus polyvalent possible. J'ai d'abord travaillé chez mon père, chauffagiste. C'était un peu trop spécialisé par rapport à ce que je désirais. J'ai été magasinier, trois mois à Porrentruy; j'ai appris des tas de choses mais je n'étais pas assez dehors. J'ai fait mon service militaire, infanterie, Colombier. Puis j'ai consulté internet pour voir les jobs qui s'offraient et je suis tombé sur Paudex. Un stage m'a convaincu; j'ai postulé et j'ai été pris: quelle chance!»

Voilà notre Jurassien devenu Vaudois, notre villageois devenu Lausannois, puisqu'il habite La Sallaz. Massimo découvre avec intérêt et

plaisir les mille tâches de la voirie communale. Pour l'horticulture et la taille, il a tout à apprendre. Pour les moutons, il n'a pas de surprise, car petit-fils de paysans par sa mère. Pour les machines, permis de conduire en poche, il se sent bien à l'aise. Les cours, ça marche aussi. Ils sont une vingtaine d'apprentis «voirie» comme lui au Centre d'enseignement professionnel de Morges. La théorie du nettoyage lui fait encore un peu peur, car il manque de pratique dans ce domaine.

BOULOT, DESSIN

Mais il n'y a pas que le boulot. Côté sport, il apprécie le fitness. Côté loisir, il pratique le dessin. Son père a un bon coup de crayon, son oncle peint aussi. Depuis petit, Massimo dessine. Il aime le crayon gris, dessine plutôt dans le style manga, mais apprécie aussi le paysage. Et comme tous les jeunes, les voyages l'attirent. En février prochain, il découvrira Amsterdam avec son amie.

Bienvenue à Massimo et bonne chance pour son apprentissage. [CL.Q.](#)

FÊTE DES VIGNERONS

LE TRIO DES PARTICIPANTS

Il y avait trois, proches de Paudex, à participer à cet événement. L'un avait une médaille de bronze accrochée à son cou.

C'est notre vigneron Daniel Bühlmann, ainsi honoré et récompensé pour sa parfaite maîtrise de la viticulture. L'autre portait fièrement la bannière de Paudex, c'était Guillaume Mateo. Il y avait celui qui tenait un blanc oriflamme, Jérôme Taverney, qui allait devenir notre intendant. [CL.Q.](#)



Le drapeau de Paudex porté par Guillaume Mateo.



Daniel Bühlmann, médaille de bronze et Jérôme Taverney.

SOCIAL

VILLAGE SOLIDAIRE : PREMIER FORUM



Ça carbure au forum!

Le premier forum du projet «Village solidaire» de Paudex a eu lieu le jeudi 10 octobre. Il avait pour but de restituer les résultats de l'enquête sur la qualité de vie des seniors. Entre avril et septembre, plus de 80 entretiens ont été menés auprès des Paudéziens de plus de 55 ans, afin de les interroger sur leur quotidien, leur expérience et leur vécu. Quatre thématiques centrales sont ressorties: la mobilité, les liens sociaux, l'identité paudézienne et vivre à Paudex. Les participants au forum ont ensuite eu la possibilité de participer à des ateliers de discussion en petits groupes afin de compléter ces résultats.

ACTIONS PRIORITAIRES

De ces ateliers sont ressorties plusieurs pistes de réflexion et idées d'action jugées prioritaires par les habitants. En voici quelques exemples: la création d'une chaîne téléphonique d'entraide, l'utilisation des piliers publics pour communiquer autour des actualités et des activités à Paudex, la mise en place de diverses activités pour favoriser les liens entre les seniors, le désir de disposer d'un local communautaire pour faciliter les échanges.

L'objectif de cette première année était également de constituer deux groupes, qui jouent un rôle important dans le projet. Le premier «groupe ressource» est constitué des différents acteurs institutionnels et associatifs actifs à Paudex. Il a pour but de soutenir la démarche et de favoriser la communication et les synergies entre les partenaires. Le «groupe habitants» permet aux Paudéziens qui souhaitent s'impliquer pour le projet de se rencontrer régulièrement. Le «groupe habitants» est le moteur du projet. Il rassemble à chaque séance huit à dix personnes.

Ces deux groupes se sont beaucoup impliqués tout au long de cette année, et notamment pour la préparation de ce forum. De plus, les pistes qui ont été évoquées dans le cadre du forum seront reprises dans ces deux groupes afin de réfléchir à la manière concrète de les mettre en place. [LÉA CRETTEX](#)

FORMATION

SUBVENTION DES ÉTUDES MUSICALES

Un subside est accordé aux parents domiciliés à Paudex dont les enfants en âge de scolarité obligatoire suivent les cours dans les écoles de musique suivantes: Ecole de musique de Pully, Corps de musique de Pully, CLEM (Cercle lémanique d'études musicales) et Conservatoire de Lausanne.

Comment procéder?

- Avant le 31 mai de chaque année, les parents nous adressent les factures acquittées pour l'année scolaire en cours (par exemple 2019-2020) en nous indiquant leurs coordonnées bancaires ou postales.
- Doivent être joints à la demande la décision de taxation fiscale du ménage, les décomptes de salaire des trois derniers mois ainsi que tout autre revenu (rente, bourse, allocation, etc.).
- Le versement de la subvention annuelle intervient pour le 30 juin de l'année en cours.

La prise en charge par la Commune d'une partie des frais d'études de musique est déterminée selon un barème figurant dans la «Directive municipale concernant la subvention des études musicales». Vous trouverez ce document sur notre site internet www.paudex.ch/vivre à Paudex/Social/subvention. [CHRISTINE THEYTAZ](#).

VINS DE PAUDEX

Les vins de nos vignes sont en vente

à l'Administration communale par carton
de 6 ou de 12 bouteilles (15 pour les désirées),
à des prix très attractifs

CHF 10.50 pour notre Chasselas 2018,

CHF 11.50 pour le Pinot noir et le rosé de Pinot noir,
CHF 14.- pour l'assemblage.

Des actions de déstockage sont encore plus favorables
(CHF 9.50 le Chasselas,
CHF 10.50 le Pinot noir, CHF 11.- l'Assemblage).



SPORT

TOUR DU LÉMAN À LA COURSE

La première édition du Run Mate est passée par la plage de Paudex le dimanche 29 septembre 2019. Un total de 1378 participants formant ensemble 180 équipes ont pris part à la première course autour du Léman en relais.

L'aventure s'est déroulée sur deux jours et une nuit. Le départ a été donné à Vevey le samedi 28 septembre et toutes les équipes sont passées par le point relais de la plage de la Pierre-Ronde, le dimanche 29 septembre 2019, entre 6 h 45 et 12 h 15. Six bénévoles de Paudex ont assuré l'accueil et le ravitaillement des sportifs avec cafés et bananes. Ils ont également dirigé les chauffeurs des véhicules vers le parking de la STEP. Je les remercie sincèrement pour leur travail, leur sourire et leur bonne humeur. Tous les coureurs ont apprécié la beauté de la plage de



Une équipe au relais de la Pierre-Ronde.

Paudex et exprimé leur reconnaissance aux bénévoles qui se sont engagés pour cette matinée et pour soutenir leurs efforts.

La deuxième édition du Run Mate est d'ores et déjà assurée. La liste d'attente 2020 est

déjà ouverte. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles du point relais de Paudex ou, pour les plus courageux, inscrivez-vous à cette course en relais par équipe l'année prochaine! [CHRISTINE THEYTAZ](#)



SPORT

LÉMAN SUR MER: CHERCHE ÉQUIPAGE POUR 2020

Plus de 80 sorties en trois mois, soit une sortie par jour en moyenne: bel été pour l'école de voile à Paudex. Le 6 juillet 2019, début officiel de nos activités, avec une journée portes ouvertes: navigations gratuites pour les habitants de la commune et présentation de l'école.

Du 6 juillet au 30 septembre, nous avons comptabilisé 62 sorties pour des cours de voile et 25 sorties dans le cadre de l'activité «boat sharing». Le voilier avec des élèves à son bord a représenté l'école de voile pour un Bol

d'or plutôt épique. Dans le cadre du championnat de régates organisé par les clubs de Lutry-Pully, le bateau a été classé 6^e sur 17 participants.

L'école de voile de Paudex a comme projet de former un équipage dont les membres proviendraient de la commune afin de représenter celle-ci dans le cadre du championnat de régates Lutry-Pully qui a lieu tous les mercredis soir entre 18 h et 21 h, entre avril et septembre, sauf en juillet-août. Pour les intéressés, contact pour inscription et informations à l'adresse e-mail: contact@lemansurmer.ch. [SP](#)

COIFFEUR, COIFFEUSE AU CENTRE



Camille dans son biotope!

Morphocoiffure a le plaisir de vous informer qu'il partage désormais ses locaux avec Au Gré du Vent.

Camille, jeune coiffeuse souriante, dynamique et professionnelle, se fera un plaisir de vous recevoir et de vous conseiller. Elle travaille avec une gamme de produits novateurs, vegan, non testée sur les animaux, sans silicone, sans sulfates et sans parabènes, axée sur le soin et l'écologie.

Nous vous invitons à venir découvrir cette nouvelle collaboration et restons à votre disposition. [GL](#)

Morphocoiffure, tél. 021 791 68 18

Au Gré du Vent, tél. 077 525 77 75

Page Facebook et Instagram: [au_gre_du_vent_hairstylist](#).



Paul Portenier et son rollator bien équipé.



La place de la «Grande Jacqueline».



Sous l'arbre à palabre, un banc en rond.

SOCIÉTÉ

IL Y A DE LA POÉSIE À PAUDEX

Au village, à la plage, on rencontre parfois un peu de poésie générée sans façon par les habitants du coin. Comme Paul Portenier, qui a adopté son rollator avec le sourire et lui ajoutant une plaque de vélo et un ancien klaxon de Peugeot pour avertir les piétons en cas d'excès de vitesse. Comme les malicieux qui ont réservé à la «Grande Jacqueline», habituée la plus fidèle de la plage, une place sur le banc devenu le sien; comme la voirie qui a eu la bonne idée d'installer un banc circulaire à la Campagne Marcel pour que l'on puisse papoter au milieu des gamins qui jouent. Merci à ces poètes du quotidien. Grâce à eux, il fait bon vivre à Paudex.

ARIELLE MARTIN, MUNICIPALE

NOËL CHEZ NOUS

FENÊTRES DE L'AVENT

Les personnes intéressées à organiser une fenêtre de l'Avent peuvent encore s'annoncer à l'administration communale jusqu'au lundi 29 novembre 2019. Le calendrier sera actualisé durant le mois de novembre sur notre site internet.

CALENDRIER DE L'Avent



| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|--|--|---|---|--|--|--|
| | | | | | | 1 Feu de l'Avent Plage de Paudex Famille Witschi et Kehagias 18 h |
| 2 Famille Goujet Fontaine 3 | 3 Vente de vin Commune de Paudex Bordinette 9 De 18 h à 20 h | 4 Familles Nucci, Manza et Sala Fontaine 11 | 5 Ecole maternelle Bordinette 9 | 6 Famille Di Natale Lac 7 | 7 Familles Quartier et Genovese Bordinette 4 | 8 Familles Eray, Chatelain et Seymour Charretaz 1 |
| 9 Garderie Les Petits Pas Bordinette 7 17h30 | 10 Bâtiment Bordinette 16 | 11 Famille Subilia et Mme Marmillod Lac 10 | 12 Famille Dietler Lac 30 | 13 UAPE Bordinette 12 17h30 | 14 Mme Minano Fontaine 10 | 15 Famille Jaquet Fontaine 6 |
| 16  | 17 Raclette et Père Noël – ACADP/ Commune de Paudex Place de la Fontaine | 18  | 19 Famille Chatelan Bernadaz 48 | 20  | 21 Famille Fontannaz Etang 8 | 22  |
| 23  | 24  | 25  |  | | | |

Dimanche 1^{er} décembre – Feu de l'Avent – Plage de Paudex à 18 heures